



18/01/2012

COMMISSION CULTURE BIBLIOTHEQUE



La Présidente de la commission : Christine WAMBERGUE.

Le Secrétaire du Comité d'Entreprise : Valérie PILLET-REBOLLE.

Les membres de la commission : Johann DALIBERT, Franck DESSANGES, Yves-Marie HALGAND, Annie TALET.

La Bibliothécaire : Fabienne JOANNY.

Afin de protéger les oreilles de nos chères têtes blondes, votre Comité d'Entreprise préconise un âge minimum de 5 ans acquis pour les enfants assistant aux spectacles proposés au Zénith ou dans toute autre grande structure.

(Hormis les spectacles spécifiques enfant)

Nous vous rappelons que vous avez droit à **2 spectacles par an** pour vous et vos ayants-droits subventionnés à 40% (avec un maximum de 40.00€/ayants-droits). Vous pouvez choisir parmi les propositions faites à la bibliothèque ou par vous-même (à l'exception des parcs d'attraction et des manifestations sportives) et dans ce cas, vous devez respecter un délai de 2 mois maximum pour présenter vos billets. (cf note du 18/07/11)

Ces inscriptions se font uniquement à la bibliothèque les lundis et jeudis de 12h30 à 14h30